

## Les accueils périscolaires

Votre enfant peut être accueilli avant et après l'école dans l'un des centres d'accueil périscolaires. 14 accueils ont été ouverts dans l'ensemble des groupes scolaires.

Les activités prévoient de laisser à l'enfant le temps de se mettre en route à son rythme le matin et de décompresser tranquillement le soir. L'accueil est échelonné et l'encadrement est assuré par des animateurs diplômés.

Un directeur périscolaire municipal supervise l'équipe d'animation.

Le temps périscolaire est un temps où les animateurs sont à l'écoute des enfants et leur laisse le choix de participer à des activités variées.

Le midi, votre enfant peut être accueilli en accueil périscolaire et en restauration scolaire.

Le soir, votre enfant de maternelle pourra être accueilli à l'accueil périscolaire, en élémentaire vous aurez le choix entre l'accueil périscolaire et les études surveillées.

Les activités proposées dans ces accueils sont très diversifiées : culturelles, ludiques, sportives... Et même des ateliers cuisine, très appréciés.

## Comment inscrire son enfant ?

Les inscriptions Périscolaires sont possibles tout au long de l'année scolaire en fonction des places disponibles. Les enfants peuvent être inscrits à partir de 2 ans et 9 mois.

## Tarifs périscolaires

### Pour les Belfortains

Séances courtes : 0.17 € à 1.23 € selon les ressources du foyer

Séances longues : (>= 1 h) 0.34 € à 2.48 € selon les ressources du foyer

### Pour les non-Belfortains

1,55€ à 3,10€ selon les ressources du foyer.

## Inscriptions



- > [La fiche de liaison pour l'année scolaire](#)
- > [La fiche d'inscription pour la restauration et l'accueil périscolaire](#)

## Documents à télécharger



- > [Le dossier d'inscription aux services municipaux d'accueil d'enfants](#)
- > [Le règlement des accueils périscolaires](#)